

tenue par Monsieur BOISSY, magistrat-désigné
En présence de Madame KIEFFER, Greffière

11 heures 15

01)	DOSSIER N° 2501059	RAPPORTEUR: Monsieur Laurent BOISSY
Titre de l'affaire	ETRANGERS 15 J ELOIGNEMENT - Refus des conditions matérielles d'accueil - décision du 17 mars 2025	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur	DJERMOUNE YASSINE (Cour)
	Madame	DJERMOUNE YASSINE (Cour)
Défendeur	OFFICE FRANCAIS DE L'IMMIGRATION DE L'INTEGRATION	
02)	DOSSIER N° 2501085	RAPPORTEUR: Monsieur Laurent BOISSY
Titre de l'affaire	ETRANGERS 15 JOURS ELOIGNEMENT - OQTF SANS DELAI + AAR - Contestation décision en date du 25/03/25 délivrée par le Préfet de la Nièvre et notifiée le même jour portant sur une OQTF sans délai - (+ décision du 25/05/25 notifiée le même jour portant assignation à résidence pdt 45 jours sur la commune de Clamecy (58))	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur	Monsieur
Défendeur	PREFECTURE DE LA NIEVRE	
03)	DOSSIER N° 2501083	RAPPORTEUR: Monsieur Laurent BOISSY
Titre de l'affaire	ETRANGERS 15 J ELOIGNEMENT - Arrêté DCL BMI 211 25 du 5 mars pris par le préfet de Saône-et-Loire portant assignation à résidence 45 j renouvelable 2 fois - arrêté notifié le 18/03 à 9h.30	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Madame	ANDUJAR CAMACHO PEDRO (Cour)
Défendeur	PRÉFECTURE DE SAÔNE ET LOIRE	

11 heures 15

04) DOSSIER N° 2501093 RAPPORTEUR: Monsieur Laurent BOISSY

Titre de l'affaire ETRANGERS 15 JOURS ELOIGNEMENT - ASILE AUTRES - Recours contre refus des conditions matérielles d'accueil - décision rendue par l'OFII en date du 24/03/2025

	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Madame	NOURANI LYLIA
Défendeur	OFFICE FRANCAIS DE L'IMMIGRATION DE L'INTEGRATION	

05) DOSSIER N° 2501101 RAPPORTEUR: Monsieur Laurent BOISSY

Titre de l'affaire ETRANGERS 15 J ELOIGNEMENT - Arrêté 2025 21 118 du 27/01 pris par le préfet de la Côte d'Or portant OQTF sans délai + IRTF 3 ans notifié le 06/03 à 14h.50 + arrêté d'assignation à résidence 45 j du 19/03 notifié le 26/03 à 9h.10

	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur	BREY CÉLINE (Cour)
Défendeur	PRÉFECTURE DE LA REGION BOURGOGNE FRANCHE COMTÉ ET DU DÉPARTEMENT DE LA CÔTE D'OR	M. le Préfet

Arrêté le 26/03/2025
Le président du tribunal